



commune
d'ANGERVILLE
la Campagne

N° 81 - Décembre 2009

La Gazette D'Angerville



Infos



La saga



Les travaux



Les risques



Le CCAS



Les Associations



L'école

DERNIÈRE MINUTE!!!!



Joyeuses fêtes de Noël et
très bonne année 2010

AH!!! qu'ils étaient beaux ces épouvantails.....



Le mot du Maire

L'équipe Municipale est heureuse de vous offrir le numéro 81 de votre Gazette, vous y trouverez les informations utiles, les actions réalisées, les différents projets que nous souhaitons mettre en place afin de répondre à vos attentes, le travail important des bénévoles des différentes associations et la vie au sein du groupe scolaire Alphonse Cosme.

Merci à toutes ces personnes qui donnent vie à notre commune.

En première page vous pourrez apercevoir que la devise républicaine « Liberté Égalité Fraternité » a été apposée sur le fronton de la mairie .

Toutes les manifestations prévues par les associations et la commune pour 2010 figurent en dernière page de votre gazette. Si d'autres évènements intervenaient, vous serez informés par mailing, affichage et un projet e-mailing (recevoir par mail les informations de la mairie ou des associations dans le cas ou les habitants ayant Internet acceptent de diffuser leur adresse mail) devrait voir le jour très prochainement.

Tous les élus, ainsi que le personnel communal sans lesquels il me serait impossible d'accomplir la tâche que vous m'avez confiée se joignent à moi et formulons pour vous tous et vos proches des vœux de santé de bonheur et malgré le contexte de prospérité pour 2010.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bienvenue à tous ces enfants et félicitations à leurs parents.

Ilian Grouard	02 février,
Aaron Logsens	30 avril,
Alyssa Lomba	16 mai,
Léonard Louva	03 juin,
Camélia Lagon	23 juillet,
Titouan Hacher	13 octobre,
Julia Robillard	04 novembre,
Karel Girault-Leclerc	05 novembre,

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux	
Charleyne Avignon et Marc Labbe	06 juin,
Chrystelle Mariel et José Remoussin	20 juin,
Pamela Acheson et Anthony Dossang	08 août

Décès

Nos très sincères condoléances aux familles durement éprouvées

Eliott Olivier	20 mars,
Marie Louise Thomas veuve Le Genti	20 avril,
André Jan	03 mai,
Christian Dulong	12 juin,
Mireille Genay veuve Foessel	23 juin,

Ce bulletin a été réalisé par la commission Communication du Conseil municipal d'Angerville-la-campagne.

G. Dossang, S. Ducas, J. Hérouard, R. Vandewalle, C. Cassar, L. Terryn, Y. Rougeot, G. Coffi, G. Meliand.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

MAIRIE ☎ 16, rue de la Ferme
27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE
☎ 02.32.28.21.74 ☎ 02.32.23.28.99
✉ angerville27mairie@wanadoo.fr
Adjointsangerville27@wanadoo.fr
Maireangerville27@orange.fr

Ouverture au public : tous les matins de 9h 00 à 11h 30
Mardi et jeudi : 13h 30 à 16h 00
Lundi, mercredi et vendredi 13h 30 à 17h 30

Site internet : Soyez nombreux à visiter notre site et faites nous part de vos suggestions ou remarques.

http :// www.angervillelacampagne27.fr

Vous n'avez pas INTERNET chez vous, une borne Internet est mise à votre disposition gracieusement à la mairie aux heures d'ouverture.

Maire et Adjoint

Permanences

Guy DOSSANG, Maire.....	02.32.28.22.47
Sur Rendez-vous	
Josette HEROUARD, 1 ^{ère} Adjointe.....	02.32.28.22.15
Vendredi de 17h 00 à 18h 30	
Gérard MELIAND, 2 ^{ème} Adjoint.....	02.32.29.60.46
Mercredi de 17h 00 à 18h 30	
Roger VANDEWALLE, 3 ^{ème} Adjoint..	02.32.23.06.93
Lundi de 17h 00 à 18h 30	
Christophe OLIVIER, 4 ^{ème} Adjoint...	02.32.23.13.19

Groupe Scolaire Alphonse Cosme

☎ Rue de la Fosse au Bossu
27930 Angerville la Campagne
☎ 02.32.28.24.11 ☎ 02.32.28.01.18
✉ groupe.scolaire.angerville@wanadoo.fr

Grand Evreux Agglomération

Accueil.....	02 32 31 92 19
Communication.....	02 32 37 98 81
Emploi & insertion	02 32 37 98 81

Services techniques

Voirie.....	02 32 31 98 50
Après 17h 00 et le weekend.....	02 32 31 52 52
Eau et assainissement	02 32 31 99 44/99/08
Problème égout	02 32 31 99 28/99/21
Fuite d'eau potable	02 32 31 99 43/12/99/15
Branchement Eau.....	02 32 31 99 25
Facturation	02 32 31 99 25
Recyclage/Gestion des déchets.....	02 32 31 92 03
Déchetterie Guichainville	02 32 31 92 03
Transports urbains	02.32.31.34.36

SECOURS

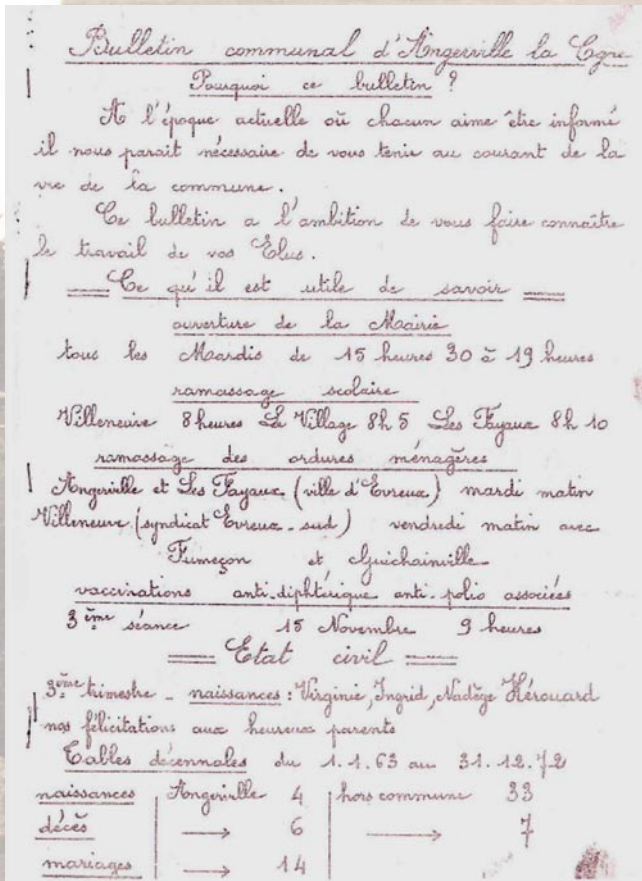
Pompiers 18 ou.....	02 32 38 81 81
Avec portable : 112 SAMU 15	
Gendarmerie 17 ou.....	02 32 29 57 17
Centre antipoison.....	02.32.29.60.46
Assistante sociale..... Mme LUCAS.....	02.32.30.08.86
Portage repas à domicile.....	02.32.30.08.86
Centre traitement multi filière SETOM :	02.32.23.47.47

Dépannages

GDF dépannage	02 32 38 44 66
EDF dépannage	08 10 33 30 27

Du bulletin à la gazette : La saga d'Angerville

Le 28 septembre 1973 marque le début d'une belle histoire pour la commune. Ce jour-là, le conseil municipal, présidé par monsieur René Hérouard, adopte le principe de création d'un bulletin communal. Dès le premier numéro du « Bulletin communal d'Angerville-la-Campagne » l'intention est clairement affichée : « Ce bulletin a l'ambition de vous faire connaître le travail de vos élus ». Pour la première fois au village, l'information allait pénétrer dans les quelque cent dix ménages de l'époque. Aujourd'hui encore cette déclaration est nôtre. Le conseil municipal voulait ainsi rappeler le devoir de l'élu et le droit de l'électeur. Mais que de chemin parcouru en trente-six ans : le traitement de texte sur ordinateur a remplacé la belle page manuscrite amoureuse de pleins et de déliés, s'il vous plaît. Le stencil a cédé la place à ce magazine imprimé en offset. Les humeurs changent, les éditions aussi : trois titres successifs se sont inscrits en première page.



Attardons-nous sur les dix premiers numéros de 1973 à 1977 parce qu'ils fleurent bon la ronéo. Les pages sont écrites à la main. L'écriture est appliquée pour être bien lue, droite ou penchée selon l'auteur. Ces bulletins comptent de quatre à six pages imprimées en bleu et uniquement en recto. Deux à trois numéros paraissent chaque année. Ils relatent essentiellement les comptes rendus de réunions du conseil municipal, les états civils, quelques anecdotes historiques et le rappel de ce qu'il faut savoir (heures d'ouverture de la mairie, numéros de téléphone, etc.). N'oublions pas qu'en ce temps-là, le conseil municipal délibérait encore dans cette petite mairie arrivée comme un cadeau en ce siècle naissant. Elle semble

se serrer les épaules sur sa parcelle de terrain, rue du Vieux Puits. Depuis, elle a perdu son drapeau tricolore mais elle garde notre sympathique attachement. Le conseil municipal se déclarait résolument partisan de l'unification de la Basse et de la Haute-Normandie. Il envisageait aussi, ce qui peut prêter à sourire aujourd'hui, l'achat d'une machine à calculer. Et qui se rappelle qu'en 1975 Angerville-village dépassait, pour la première fois, les Fayaux avec 219 habitants contre 202 ? Le bulletin numéro 6 l'annonçait fièrement, la commune comptait alors 465 Angervillais. Mais la grande nouvelle cette année-là, c'est la création d'une zone d'aménagement concerté dite ZAC du Village de la Ferme.

LES ENFANTS D'ANGERVILLE A L'HONNEUR

Examens

C.A.P menuisier	LIPORTE Patrick
C.A.P maçon	GUJUL Jean
C.A.P cuisinier	CICQUEL Dominique
C.A.P mécanicien	LEMOINE Eddy (à suivre)

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, anciens combattants et conseillers municipaux, accompagnés de quelques habitants, ont fleuri les deux monuments aux morts de la commune. Le cortège se rendit d'abord route de Damville où après l'appel des fusillés de 1945, une minute de silence fut observée. En bordure de la route d'Orléans, enclavé dans la forêt, qui lui fit un cadre multicolore en cette matinée d'automne, se dressa le monument aux morts de la commune. Au pied de ce monument Monsieur Hérouard donna lecture du Message du Président de la République, puis le président des Anciens Combattants prononça une courte allocution. Les noms des enfants d'Angerville tués pendant les guerres (sept en 14-18 et quatre en 39-45) furent ensuite appelés et une minute de silence observée. Même cérémonial à Guichainville qui se termina par une messe du souvenir après que des dédications eussent été remises à deux anciens combattants. Depuis très longtemps les combattants morts au champ d'honneur en 14-18 n'ont plus de familles dans la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX

L'arrêté du préfet de l'Eure arrivait comme une délivrance car : « Ce projet dont l'étude a duré plusieurs années voit enfin le jour après un grand nombre de réunions, de discussions, de mises au point... ». Cette décision permettait au conseil municipal d'envisager des jours qui chantent pour « une belle commune, une commune où il fera bon vivre ». Mais en attendant que le bonheur soit ailleurs que dans le pré, il fallait supporter les nuisances aériennes. Une commission *ad hoc* fut créée avec la grande ville, sa voisine, et les riverains de la BA 105. On peut lire dans le numéro 8 de 1976 que « les mobylettes dégagent plus de décibels » (sic) que ces avions sur nos têtes. Pour terminer cette année en beauté, le maire obtint l'assurance d'un réseau d'assainissement pour Angerville sans dépenses supplémentaires pour la commune. En 1977, le numéro 10 préparait l'Angervillais aux élections municipales de mars et avril. Plusieurs conseillers ne se représentaient pas. Cependant, conscient de l'intérêt que pouvait porter le lecteur sur le bulletin, le rédacteur se posait modestement cette question : « Est-il prétention de croire que ce bulletin communal a été lu et qu'il a été pour tous un bon moyen d'information ? ». Le sujet est toujours d'actualité ! À nouvelle municipalité, nouvelle information. Sous la ronéo couvaient les nouvelles technologies.

(À suivre)

Groupe scolaire Alphonse Cosme

Face à l'augmentation croissante du nombre d'enfants fréquentant le réfectoire du groupe scolaire, celui-ci a été agrandi. Ces travaux ont été en partie réalisés par les employés communaux, qui ont également aménagés plusieurs placards dans le hall et les classes maternelles.



Atelier communal

Afin d'améliorer les conditions de travail de nos agents, un sanitaire et une douche ont été aménagés ainsi qu'un espace atelier isolé et chauffé. Ces travaux ont également été réalisés en partie par nos employés communaux.

Espaces verts

A l'initiative de nos employés communaux, les enfants des différentes classes ont été invités à participer à la plantation des massifs de fleurs devant la mairie, cette activité mêlant pédagogie et travaux pratiques est une réussite. C'est également à l'initiative de nos agents qu'un ancien mat d'éclairage public a été transformé en support de jardinières dans le giratoire de la rue de la Ferme.

Grand Evreux Agglomération

Dans le cadre de ses compétences et suite à la demande insistante de la municipalité, le Grand Evreux Agglomération a réalisé les 2 tranches de travaux de voirie rue du Moulin à Vent et rue des Néfliers permettant ainsi d'augmenter les places de stationnement et d'élargir le trottoir. A cette occasion à la demande de la municipalité l'îlot directionnel de la rue du Moulin à Vent a été modifié pour faciliter la circulation.

Afin de préserver la qualité de l'environnement nous invitons les automobilistes à utiliser ces places de stationnement et à ne pas se garer sur les espaces verts.

Acquisition de terrain

Les services techniques du Grand Evreux Agglomération nous ont informés de la nécessité de réaliser un nouveau poste de refoulement des eaux usées, celui situé à l'intersection des RD 6154 et VC 27 étant saturé. Par convention, la municipalité a demandé à l'Etablissement Public Foncier de Normandie d'acquérir le terrain d'assiette nécessaire à ce projet, le propriétaire ne souhaitant pas morceler cette parcelle, c'est l'ensemble du terrain situé face à la mairie et du CIGALE qui a été acquis par l'EPFN. La commune devra racheter ce terrain à l'EPFN au plus tard dans 5 ans.

S.I.E.G.E

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure procède à l'effacement des réseaux aériens et au remplacement des lampadaires des rues de Fumeçon, du Clos de la Taille et route de Damville ainsi qu'au remplacement des 4 anciens lampadaires au village de la Ferme.

Urbanisation

L'étude confiée en 2008 au cabinet SIAM a conduit à une procédure de modification du POS limitée à la zone NAA, dite de la Fosse au Bossu.

Cette modification du POS a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 15 juin au 15 juillet 2009, le commissaire enquêteur indique dans la conclusion de son rapport que *le maire et les membres du conseil municipal ont fait un choix judicieux et réfléchi pour le développement de leur commune et assurer le bien-être de ses habitants en proposant cette modification du POS.* Il a délivré un **avis FAVORABLE et SANS RESERVE** au projet de modification du POS.

Cependant la municipalité, à l'écoute des observations faites lors de l'enquête publique, a apporté quelques modifications sur les accès à la zone, la suppression de la zone UAc et la réduction d'un mètre de la hauteur maximum des constructions.

Ces modifications ont été approuvées par le conseil municipal du 4 novembre 2009 et présentées lors de la réunion d'information du 10 novembre 2009.

Transfert de voiries

Les démarches engagées en 2008 sur le transfert des voiries privées ont été poursuivies et ont permis d'une part de retrouver les procédures d'enquêtes publiques réalisées en 1992 et d'autre part d'identifier les motifs qui ne permettent pas de finaliser ces transferts. Après avoir consulté les services de l'Etat et avoir fait appel à un notaire, la mairie a adressé un courrier à Monsieur le Président du GEA pour l'informer de cette situation et lui demander comme par le passé d'assurer, dans ces rues, les compétences voiries et assainissement.

Groupe scolaire

Afin d'améliorer les performances énergétiques du groupe scolaire, une première tranche de travaux de remplacement des menuiseries extérieures a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Eure. Dès l'accord de cette subvention une consultation d'entreprises sera lancée afin de réaliser ces travaux pendant les vacances scolaires.

Salle des fêtes et des associations

L'étude de faisabilité réalisée en 2009 par le cabinet ICEGEM nous a conduit à retenir le scénario de réhabilitation sans extension du bâtiment salle des fêtes/ancienne mairie. Ce projet nécessite l'intervention d'un maître d'œuvre et l'établissement de dossiers de demande de subventions.

Restaurant scolaire et garderie

Face à la hausse des effectifs scolaires engendrée par le nouveau lotissement dans les prochaines années, la municipalité envisage la construction d'un restaurant scolaire avec office de réchauffage et d'une garderie du matin et du soir. Ce projet important ne pourra être réalisé qu'après l'obtention des subventions croisées de l'Etat et du Conseil Général de l'Eure, l'année 2010 sera consacrée au choix du maître d'œuvre et à l'établissement des dossiers de subventions.

S.I.E.G.E 2010

Suite à la réunion cantonale du 12 octobre et conformément à la demande du conseil municipal, l'effacement des réseaux aériens rue de la forêt et le remplacement des lampadaires rues des bouvreuils, sont retenus pour les années 2010 - 2011.



Y aurait-il eu la main du Malin pour que personne ne songeât jamais à honorer un de ses édiles en donnant son nom à un terrain de foot ? Le premier terrain situé au débouché du chemin Vert, et inauguré en 1986, n'est depuis qu'un terrain de jeu et n'a pas de nom. Le second, à deux pas des vestiges d'un aqueduc romain, fut ouvert en 1992 et aménagé en véritable stade de foot. Malheureusement celui-ci n'est pas plus privilégié.

À la demande d'Angervillais et à l'instigation de notre maire Guy Dossang, le conseil municipal décida de rendre hommage au dévouement de Jacques Olivier, qui fut maire de 1977 à 2007, en accordant son nom au stade communal à l'occasion de l'inauguration des nouveaux vestiaires du stade le 13 juin 2009. C'est la reconnaissance de trente ans de cœur, de trente ans d'obstination mais aussi de trente ans d'honnêteté consacrés à la commune avec pudeur.



L' équipe des copains du début

Le stade était plein. De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de Guy Dossang. On remarquait la présence du sénateur Joël Bourdin, du député Guy Lefrand et des maires de communes alentour. Toute l'Entente Sportive Angerville-Garel manifestait joyeusement son enthousiasme. Tous voulaient lui témoigner leur estime. Il faisait beau. Les blés verts se maquillaient de rouge coquelicot. Un coq chanta. C'était champêtre. Nos élus y allèrent de leurs beaux discours fleuris de louanges et Jacques Olivier revisita sa propre vie.

Mais la vie passe vite, si vite que subitement Jacques Olivier découvre, de son vivant et fier de l'être, qu'il passe implicitement de la mémoire à l'histoire lorsqu'il dévoile son nom à l'entrée du stade de foot.

C'est l'immortalité. C'est la fuite du temps qui soudain s'arrête. C'est le silence. C'est pause, arrêt sur image.



Les jeunes d'aujourd'hui

C'est la seconde d'éternité qui enfle en vous. Et même, c'est ce brin de vanité qui sourd malgré soi. Les applaudissements fusèrent : c'était la tour Eiffel dans sa boule de neige. Jacques Olivier fut troublé un instant. Alors plana une émotion de contact, contact d'un ancien maire avec les Angervillais qui virent dans son regard une partie d'eux-mêmes. Guy Dossang eut les mots justes et simples pour exprimer la gratitude de tous : « Encore merci » lui dit-il en conclusion de son discours. Cette cérémonie s'acheva avec le verre de l'amitié. Les plus



Le moment d'émotion


anciens évoquèrent les débuts de l'association Sport et Détente d'Angerville-la-Campagne pour laquelle Jacques Olivier avait beaucoup œuvré. Les équipes de poussins comme celles des séniors jouaient les matchs perdus. Et les « footeux » de penser que, dorénavant, ils joueraient au stade Jacques Olivier.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M. en abrégé) a été élaboré, afin d'énoncer les mesures préventives en cas de catastrophes majeures affectant le territoire et la population de notre commune.

- Qu'est-ce que c'est ?** Le DICRIM se situe dans le prolongement du Document Départemental des Risques Majeurs (DDRM) édité en janvier 2008 et largement diffusé aux acteurs départementaux (élus, administrations, associations.)
- Que contient-il ?** Il contient les données locales, départementales et nationales nécessaires à l'information des citoyens au titre du droit à l'information. Elaboré à partir des informations disponibles transmises par le représentant de l'Etat dans le département, le Préfet.
- Qui l'établit ?** Le maire avec son conseil municipal, **appuyés par les services techniques** de la commune.
- Pourquoi faire ?** L'objectif de l'information préventive est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé. Informé sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, il sera ainsi moins vulnérable.
- Qui concerne-t-il ?** Le DICRIM est librement accessible par toute personne en mairie. La consultation ne fait l'objet d'aucune justification ni redevance de la part de la commune.

LA COMMUNE FACE AUX RISQUES Cinq sont référencés:

Inondations Non	Marnières Oui	Industriel Non	Sècheresse Non	Transport de Marchandises Dangereuses Oui
				

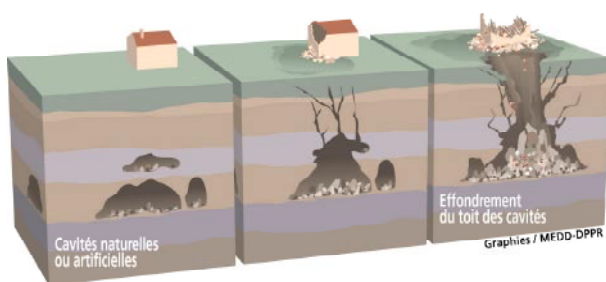
La commune est exposée aux risques suivants : Marnières et T M D uniquement



Les cavités souterraines et notamment les marnières se comptent par milliers dans le département. Ce n'est pas étonnant car le sous-sol de l'Eure a fait l'objet aux siècles passés d'une intense exploitation souterraine soit sous forme de carrières de pierre à chaux servant à alimenter les fours à chaux, soit de carrières souterraines à pierre de taille (calcaire), soit sous forme de marnières qui sont des cavités artificielles creusées pour extraire de la craie (marne) destinée à l'amendement des sols agricoles

On estime aujourd'hui qu'il existe sur les plateaux de l'Eure plus de 15 marnières au kilomètre carré. Peu de communes sont épargnées. En effet, sur les 675 communes que compte le département, 543 communes sont concernées, soit près de 80 % !

En quoi la commune est-elle concernée ?



Après plusieurs siècles d'exploitation du sous-sol de nombreuses marnières ne sont plus localisables et le développement de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire a pu s'effectuer sur des terrains à risques. La détérioration plus ou moins lente de ces carrières souterraines peut entraîner des dégâts en surface qui constituent des menaces pour les personnes et pour les biens

Les conséquences d'un effondrement de marnière, véritables cathédrales souterraines pour certaines, peuvent être dramatiques : des personnes ou des animaux peuvent être ensevelis, des maisons déstabilisées ou même englouties, des routes effondrées...

Deux types de risques peuvent être distingués :

- l'effondrement du bouchon du puits. En période de fortes pluies, il peut apparaître soudainement un puits de plusieurs mètres de profondeur,
- l'effondrement du toit d'une chambre d'exploitation qui provoque à la surface du sol une cuvette de grand diamètre au centre de laquelle peut apparaître une cavité cylindrique de plusieurs mètres de profondeur.

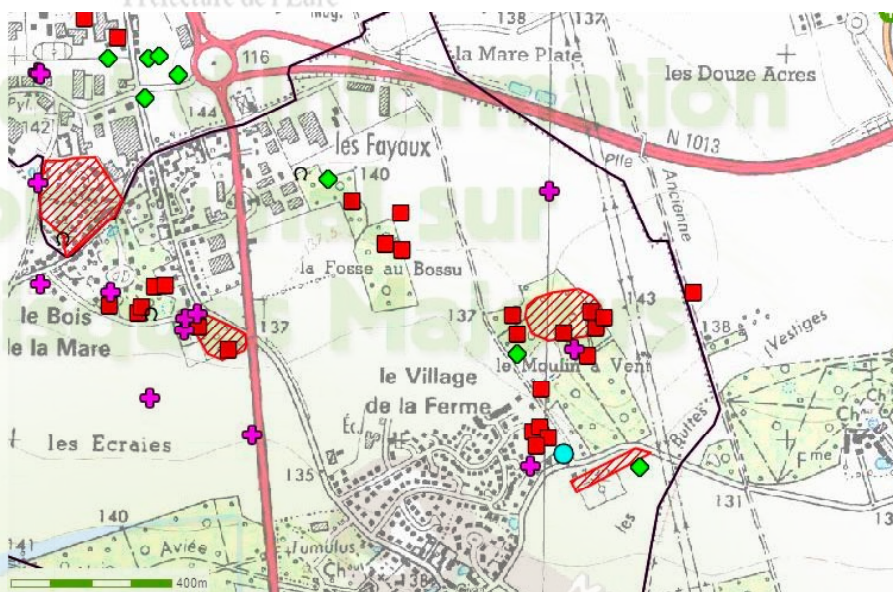
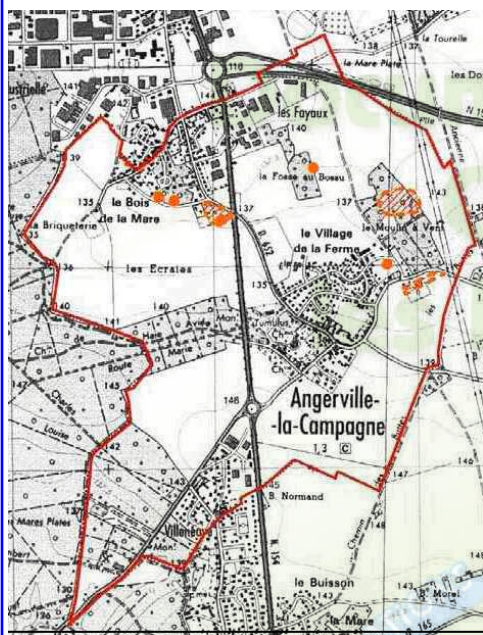
Dans la commune, comme dans l'ensemble du département de l'Eure, les risques d'effondrement et d'affaissement existent et doivent être pris en considération.

- Les principaux événements intervenus sur la commune et qui ont fait l'objet d'arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain sont rappelés dans le tableau ci-après

	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
6 Inondations et coulées de boue	19/08/1983	19/08/1983	05/10/1983	08/10/1983
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Cartographie du risque des Marnières sur Angerville la campagne



Légende

- Indices avérés :
- Carrière souterraine
 - Origine indéterminée
 - Bétoire - Karst
 - Carrière à ciel ouvert
 - Non lié à une carrière
- Indices non localisés précisément : Carrière Souterraine

LE RISQUE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



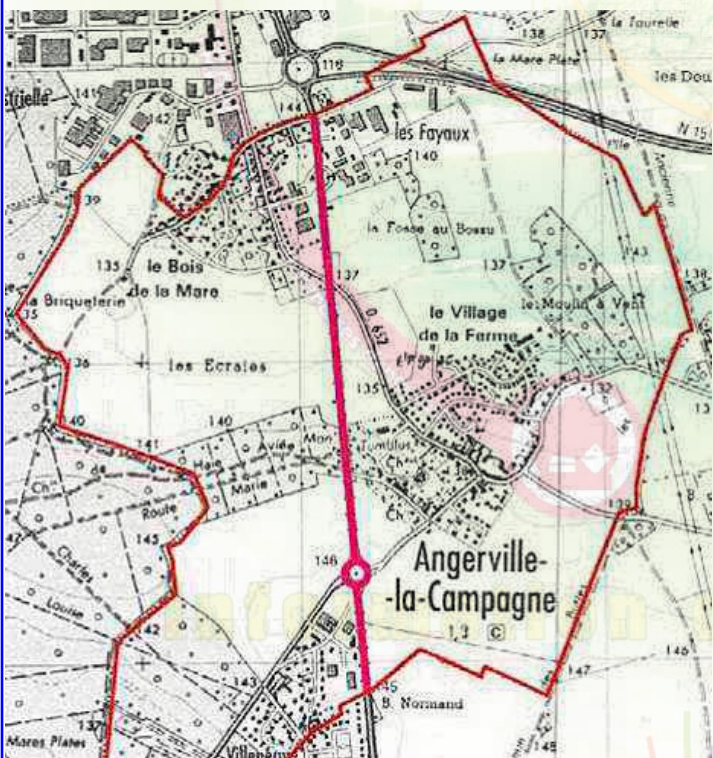
Les transports de marchandises dangereuses (TMD) sont en général peu impliqués dans les accidents majeurs car ils sont entourés d'un maximum de mesures de précaution et font l'objet d'une attention constante. Toutefois, le risque est bien réel et les écarts, par rapport aux consignes de sécurité et de prévention, peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes, les biens ou l'environnement.

De nombreuses marchandises dangereuses traversent notre département tous les jours que ce soit sur routes ou autoroutes, sur rails, par avion, sur la Seine ou encore par canalisations. Ces marchandises dangereuses peuvent, par leurs propriétés physiques ou chimiques, ou par la nature des réactions qu'elles sont susceptibles de mettre en œuvre, entraîner des conséquences graves pour la population, l'environnement et les biens

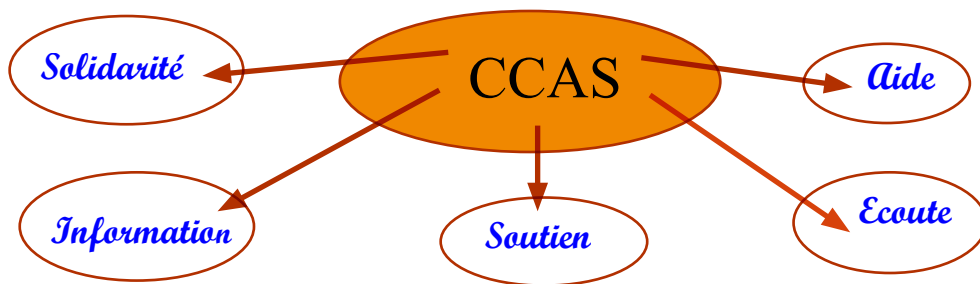


En quoi la commune est-elle concernée ?

Ce risque est lié à la présence sur la commune :
de la route à grande circulation N° D 6254



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SON RENOUVEAU



Le CCAS gère les affaires sociales de la commune et procède à l'analyse des besoins de l'ensemble de la population et notamment des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Le CCAS peut répondre à vos attentes en vous proposant un service adapté tel que le service de téléassistance, avec prise en charge d'une partie des frais.

« Rester seul, mais en toute sécurité »

Pouvoir rester seul à la maison et pouvoir contacter quelqu'un en cas de besoin, en cas de difficulté, pour un secours, c'est tellement plus rassurant. Le système de téléassistance vous permet d'entrer en contact avec un dispositif qui vous apportera cette aide.

Le CCAS peut également traiter des demandes ponctuelles de familles en difficulté et/ou les orienter vers les organismes susceptibles de les aider

Le CCAS apporte aide et conseils pour la constitution des dossiers d'aide sociale dont l'instruction incombe à une autre autorité (ex : le Conseil Général) et assiste les personnes dans leur démarches administratives pour obtenir des aides appropriées.

Les dossiers de demande sont gérés dans la plus grande discrétion.

Vous avez une question pour vous ou pour un proche ?

Le CCAS est à votre disposition

N'hésitez pas à le contacter à la Mairie au 02.32.28.21.74 ou demandez un rendez-vous à M. le maire.

Le CCAS est là pour faire face à des urgences sociales et pour étudier votre demande

Autres actions du CCAS

- **Accueil des nouveaux nés et nouveaux habitants**



- **Anniversaire de notre doyenne Mme MOREL le 27 Mars 2009 88 printemps**



- **Le 20 décembre, le repas de fin d'année pour nos aînés sera organisé pour la première fois par le CCAS, la Mairie en collaboration avec le Comité des fêtes une superbe journée en perspective.**

- **Avril 2009 Action du CCAS « au Bénin »**

Un de nos jeunes concitoyens, **Stéphien Laporte**, ainsi que sept autres élèves du Lycée « **Modeste Leroy** », en classe terminale de BEP électrotechnicien, ont réalisé deux chantiers d'installations électriques dans la commune de Djougou au Bénin.

Le projet, conçu par deux de leurs professeurs, consistait d'une part en l'installation de panneaux photovoltaïques dans une maternité, pour assurer l'éclairage de la salle d'accouchement durant la nuit, afin de remplacer les lampes à pétrole existantes, et d'autre part en la réalisation de l'installation électrique dans une école de quartier.

Après deux années de préparation, et surtout de recherche de financements, l'action a pu se réaliser en avril 2009 sur une période de trois semaines.

Les objectifs atteints, les jeunes électriciens sont rentrés avec une forte pratique du métier, mais aussi et surtout l'expérience des réalités de l'Afrique, des difficultés du quotidien. Ils ont pu apprécier la chaleur humaine au travers des dialogues et des échanges.



Le CCAS qui a apporté une aide financière à cette opération, souhaite à Stéphane une vie professionnelle pleine d'expériences de ce genre.

La composition du CCAS à votre disposition

Président Guy DOSSANG

Membres Roger VANDEWALLE Serge DUCAS

Claudine CASSAR Claire BARBEY

Représentant des familles Mme Simone REAUX

Représentant des Associations des retraités et personnes âgées

Mme Annick WEGSCHEIDER

Représentant le Comité de Coordination des Associations des

Handicapés de Haute Normandie Mme Bernadette PONCHEL

Représentant la population Mme Françoise PREVOST

Un grand merci aux personnes bénévoles et dévouées

extérieures au conseil municipal

Le Président

LES ASSOCIATIONS

Karaté Club d'Angerville

Nouvelle saison sportive en perspective pour le KC Angerville, en espérant qu'elle soit aussi fructueuse et dynamique que celle passée : 17 Médailles au total pour la dernière saison, pratiquement tous des 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} places.

3 élèves de Ghislain PAJANIANDY ont également été sélectionnés aux Interregions qui se sont déroulés au Vieux Condé, dans le Nord.

Théo Lepelletier-Chauvet a terminé 1^{er} sur le Podium et a été qualifié à la Coupe de France qui avait lieu à Paris le 2 mai.

La saison s'est terminée par le Critérium des Débutants qui avait lieu à Louviers où Emilie Lemercier et Julien Perrons sont revenus avec des Médailles d'Argent.

Toutes nos félicitations à toutes ces compétitrices et compétiteurs et une bonne saison 2009-2010.



CLUB LOISIRS ET AMITIES

Le 12 février 2009 lors de notre assemblée générale, nous fêtons les 10 ans du club, en effet, depuis que les nouvelles activités se sont développées nous enregistrons un élan très positif auprès des adhérents, ainsi nous pouvons organiser des sorties tel que, théâtre, des sorties d'une journée, thés dansants, réveillon de fin d'année, concours de cartes, et cette année un voyage de 8 jours en Corse.

Calendrier pour l'année 2010

- 7 Janvier Galette des rois
- 30 Janvier théâtre avec dîner
- 25 Février assemblée générale avec un déjeuner
- 7 mars thé dansant avec l'orchestre Joël Leclerc
- 18 avril thé dansant avec l'orchestre Pyramide
- 27 mai concours de pêche à Hondouville
- 29 mai apéritif dans le parc d'Angerville
- 17 juin pique-nique aux étangs d'Acquigny
- 1^{ère} quinzaine de juin sortie de 3 ou 4 jours
- début septembre sortie d'une journée
- 7 novembre thé dansant avec l'orchestre Beltrame
- 31 décembre réveillon avec l'orchestre Pyramide



Notre calendrier n'est pas définitif, au cours de l'année si des opportunités nous sont proposées nous essayons d'y répondre favorablement.

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois nous nous réunissons dans un local de la salle des fêtes autour d'un café et nous fêtons les anniversaires.

Tous les mardis matin une randonnée est organisée aux alentours d'Evreux pour 2 heures de marche. Le départ est à 9 heures 30

Un autre rendez-vous pour les marcheurs, le mardi et le jeudi matin, cette marche est moins intensive et dure une heure environ. Le point de rencontre est rue des Lauriers, le départ est à 9 heures 00.

La sortie à vélo est toujours d'actualité, le jeudi matin, le rendez-vous est au vieux puits et le départ est à 9 heures 30. Notre objectif est de faire passer des moments agréables, de se rencontrer et de mieux se connaître entre habitants de la commune

Si vous désirez nous rejoindre prenez contact avec :

Josette Hérouard tél :02 32 28 22 15

Monique Moutier tél :02 32 23 05 41

Monique Lefebvre tél : .02 32 23 08 67

Annie Colas tél :02 32 28 22 61



LES ASSOCIATIONS

Comité Des Fêtes

Présidente : Christine Thill / Président adjoint : Gilbert Gronowski

Trésorier : Olivier Masson / Trésorier adjoint : Gérard Allain

Secrétaire : Chantal Habert / Secrétaire adjoint : Jacques Duhoux

Animations / activités : 1) Bilan des activités passées :

- 7 février 2009 : assemblée générale du comité avec renouvellement des membres du bureau
- 8 février 2009 : repas des anciens organisé dans la salle des fêtes avec Mr Sauvant comme traiteur (67 participants)
- 7 mars 2009 : initiation country avec Marie-Noëlle. Pas toujours facile d'être dans le rythme mais quelle rigolade !
- 21 mars 2009 : bal du printemps, 218 personnes. Au menu bœuf en sauce et animation musicale par Christelle Beltrame.
- 5 avril 2009 : sortie bowling. 27 participants. Strike, Spare, gouttières, On a vu de tout, du bon et du moins bon mais toujours dans la bonne humeur !
- 17 mai 2009 : concours de pêches à la truite 22 participants sous un beau soleil .
- 27 juin 2009 : après-midi détente avec l'organisation d'un concours de pétanque par Christian (32 participants) ,
- et un jeu de piste proposé par Chantal et Nathalie qui a réuni 25 enfants accompagnés de leur famille
- A partir de 19h 30 un repas champêtre a réuni 140 personnes dans la salle des fêtes. La formule proposée avec buffet à petit prix à permis à de nombreuses familles de venir accompagnées de leurs enfants pour passer une agréable soirée dans une ambiance familiale.
- 28 juin 2009 : la fête du village s'est déroulée dans le parc malgré un ciel menaçant. Cette année encore quelques nouveaux jeux ont été proposés à la kermesse. Merci aux personnes qui sont venues donner de l'aide aux membres du comité des fêtes et notamment à Gilles Jourel et Tony qui nous ont proposés un stand de foot.
- 19 septembre 2009 : concours de pêche à la truite. Celui-ci était organisé le samedi suite à la demande de certains pêcheurs. Vu le petit nombre de participant le prochain concours sera de nouveau organisé un dimanche. Pour une telle activité un minimum de 25 participants est souhaitable.
- Samedi 17 octobre 2009 : bal du printemps. Menu : paëlla / animation assurée par Alexandre Chebassier. Réservation obligatoire
- Jeudi 19 novembre 2009 : soirée beaujolais avec assiette de charcuterie. Une information sera remise dans les boites aux lettres des habitants. Attention réservation obligatoire. Nous comptons sur votre présence pour cette nouvelle manifestation.

2) Activités à venir / dates à retenir :

- 4 Décembre 2009 : un concert sera organisé dans la salle des fêtes au profil du Téléthon, une buvette sera assurée par le comité des fêtes
- 17 Décembre 2009 : Noël des enfants avec la présence du père Noël,
- 20 Décembre 2009 : repas des anciens (pour une organisation commune entre le comité des fêtes et le CCAS)
- Assemblée générale : date non définie. La prochaine assemblée générale sera ouverte à tous les habitants du village. Nous comptons sur votre présence et nous espérons que quelques personnes seront intéressées pour venir renforcer l'équipe actuelle du comité.
- 20 mars 2010 : bal du printemps
- 24 et 25 avril 2010 : loto ou pièce de théâtre le samedi, le dimanche foire à définir (aux livres, informatique, puériculture...)
- Mai ou juin 2010 : (date à définir) : concours de pêche à la truite
- 26 et 27 juin 2010 : fête du village avec animation le samedi après-midi et repas champêtre familiale le soir, puis le dimanche kermesse dans le parc pour animer la fête de l'école.
- 16 octobre 2010 : bal d'automne
- 20 et 21 novembre 2010 : soirée beaujolais le samedi soir

D'autres manifestations pourront venir compléter cette liste. Pour tout savoir sur le comité des fêtes, rendez-vous sur le site Internet de la commune, rubrique association et comité des fêtes.

Country



Bowling



Pétanque



Jeu de Piste



STANDS



Mise en place d'un concours :

Le comité des fêtes cherche à créer son logo et organise un concours destiné à tous les habitants d'Angerville. Faites vos propositions à Christine Thill 15 rue des bruyères 27930 Angerville ou à l'adresse mail suivante : christine.thill@wanadoo.fr N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées, le gagnant sera récompensé par un lot.

LES ASSOCIATIONS



L'ASCL remercie Dalèna, notre secrétaire depuis deux ans, qui nous quitte pour raisons professionnelles et, souhaite la bienvenue à Nathalie qui la remplace.

Membres de bureau :

Présidente : Christine Laporte (tél. 02.32.28.09.53) ; Présidente adjointe : Mme Lemaître Jeannine
Secrétaire : Nathalie Lapouyade (02.32.23.18.37)
Trésorière : Nathalie Pihet (tél.02.32.28.48.07) ; Trésorière adjointe : Mme Goumaux Martine.

Cotisation annuelle :

Deux heures de cours : 80 euros
Quatre heures de cours : 105 euros
Une heure de cours sénior : 60 euros

Nos horaires :

Lundi 19h30 gym, 20h30 step
Mercredi 19h30 step, 20h30 gym
Mercredi 9h00 gym douce.

Lieu :

salle des fêtes d'Angerville

Pour nous contacter :

Adresse mail : ascl27@free.fr ou Site Internet : www.angervillelacampagne27.fr rubrique association.

Cette année, l'association vous offre une grille de mots fléchés. Après tirage au sort, le gagnant sera invité à notre traditionnelle galette des rois, le mercredi 13 janvier 2010.

Amusez-vous et bonnes fêtes de fin d'année à tous.



D.P.

Merci de déposer votre grille ainsi que le mot mystère à la mairie avant le 7 janvier 2010.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mot mystère

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

La réponse sera disponible à la mairie ou sur le site d'Angerville à partir du 13 janvier 2010.

Horizontalement :

A1 : Art martial japonais / **A8** : Lance
B1 : Début d'athlétisme / **B3** : Cordages tendus / **B9** : Pronom personnel / **B12** : Suffixe du latin ORIUS
C1 : Doivent être ménagées pour voyager loin / **C10** : Résultat indiqué par la marque
D1 : Voyelle palatale écartée / **D3** : Mettre bas / **D9** : Marche anglaise / **D14** : Cinq romain
E1 : Bile grecque / **E7** : Variabilité
F1 : Fait parfois l'effet d'une bombe ! / **F3** : Pronom personnel masculin / **F7** : Ce club nous mène droit au but / **F10** : Premier né
G1 : C'est tout comme ... / **G4** : Base aux logarithmes népériens / **G6** : Ne possédant qu'une seule langue
H2 : Rongé par certains / **H5** : En matière de / **H8** : Légèrement aigre / **H13** : Football club
I1 : Réglés / **I9** : Symbole chimique de germanium / **I12** : L'heure H, Le jour ... / **I14** : Symbole du Röntgen
J1 : Élément de charrue / **J5** : Aires sablées / **J12** : Célèbre organisation
K1 : Je anglais / **K3** : Parfois en coin ! / **K11** : Symbole de Giga / **K14** : Ancien nom de la note MI en Angleterre
L1 : Matière de bouchon / **L7** : Un romain / **L9** : Célèbre palindrome
M1 : Station service / **M6** : Grâce à lui, à Paris, on dépasse les autos / **M11** : Mille romain / **M13** : watt heure

Verticalement :

1A : Echassier d'Amérique du sud / **1I** : Refuge
2A : Symbole de l'Ampère / **2C** : Particule irlandaise / **2E** : Il en connaît un rayon / **2G** : Salle d'entraînement / **2L** : Verbe être anglais au présent
3A : Se fait aux 18 mètres / **3H** : Supprimés
4A : Planchette / **4I** : Marque le pluriel / **4K** : MOI
5A : Chambres d'hôtel / **5H** Echelonné
6A : Nom gaélique de l'Irlande / **6G** : Elimera / **6M** : Symbole de la victoire
7B : Discours en chaire / **7I** : Suite de nombres
8A : Symbole du Joule / **8C** : Fricative sifflante / **8E** : Oubliés / **8J** : Notre-Dame / **8M** : Abréviation du litre
9A : Champion / **9D** : Symbole chimique de l'antimoine / **9G** : Petit traîneau / **9L** : Mis au sol !
10A : Lieux où l'on range ses habits / **10L** : Symbole de l'are
11A : Parfois muet / **11C** Prénom féminin / **11K** : Exercice du corps ou de l'esprit
12A : Exercice aérien / **12I** : Jeux Olympiques / **12L** : Très bonne note
13A : Suffixe du latin ORIUS / **13E** : Fête populaire / **13J** : Symbole du Newton / **13L** : Mille Watt
14A : Paix / **14G** : Non blanchie / **14M** : Parfois aspiré

LES ASSOCIATIONS

ESAG



Une nouvelle saison footballistique redémarre à ANGERVILLE LA CAMPAGNE. Le club de foot de l'ESAG entame la saison avec des nouveautés. Cette année-ci a été inaugurer le stade de football communal OLIVIER Jacques, qui nous permet de légitimer au vu du district de football un stade avec de bonne infrastructure (vestiaire neuf, éclairage en cour...).

Mais aussi et surtout avec les licences sont désormais fournis un survêtement DUARIG, notre nouvel équipementier qui permet à tous les joueurs d'aller au match avec une tenue représentant le club (jaune et bleu). Le club achète quant à lui maillot, short et chaussettes à la taille du joueur.

Une boutique est en train de se mettre en place au sein du club pour permettre que chaque joueur puisse bénéficier d'articles de sport avec un rapport qualité prix intéressant.

Concernant les horaires et entraînements venez nous rejoindre les mardis soir, mercredis après midi pour les entraînements.

Les matchs sont lieu le samedi matin pour les débutants, et les samedis après midi pour les poussins, benjamins et moins de 13 ans.

Les benjamins, avec un très bon parcours l'année précédente ont très bien évolués et sont désormais en 2ème DIVISION. Des organisations sont en cours pour faire évoluer les jeunes et les faire progresser...

Vous souhaitez faire du foot à l'ESAG ANGERVILLE GAREL contactez nous:

Mr FAUTRELLE président au 06 09 73 56 03 ou
GAYRAL David secrétaire06 88 33 57 80.



ATELIER MILLE FLEURS

Cela fait 17 ans que l'art floral à ANGERVILLE LA CAMPAGNE, sous la direction et l'œil averti de Françoise HURARD, se porte bien et se réunit une fois par mois, d'octobre à juin.

Pour tout renseignement, s'adresser à
Françoise Huard
Tel : 02 32 56 11 11

Sessions trimestrielles de 3 cours
16 € par session (ou 7 € par cours)

LA VOIE LACTEE

- Association d'aide et d'information par l'allaitement maternel.
- Initiation au portage en écharpe.
- Initiation et information sur les couches lavables.
- Discussion ouverte autour de la parentalité et du maternage.

Sylvie LASCAUX
02 32 23 29 59

Alexandra POYER
02 32 37 65 36



LA SOURIS VERTE

La Souris Verte vous ouvre les portes de sa ludothèque tous les mercredis de 16h 00 à 18h 00 dans les locaux de l'ancienne mairie (à l'étage).

Une ludothèque, c'est un grand espace consacré aux jeux au sein duquel les usagers adultes et enfants peuvent jouer sur place et/ou emprunter des jeux. Un coin tranquille permet également de lire.

C'est un lieu d'éveil pour les enfants mais également de rencontre et d'échanges entre les parents.

En plus de la ludothèque, la Souris Verte propose des animations telles que des ateliers manuels pour enfants (ateliers dessin, pâte à modeler, scoubidou... tous les mercredis et 1 atelier à thème tous les 2 mois environ) et une foire annuelle aux jouets et à la puériculture.

Nos manifestations :

Foire aux jouets le dimanche 29 novembre 2009 dans la salle des fêtes.

Atelier de Noël : mercredi 16 décembre à 16h 00 (sur réservation)

Adhésion familiale à l'association: 20€/an permettant l'emprunt de jeux et de jouets pour une durée de 15 jours.

Atelier à thème : 2€/enfant.

Les personnes qui désireraient rejoindre l'équipe de bénévoles sont les bienvenues ; nous souhaiterions notamment accueillir des papas et mamies qui aimeraient jouer avec les enfants et/ou leur raconter des histoires.

Les bénévoles de la Souris Verte

Pour toute information : Mme Laval au 02 32 23 20 03

LES ROSES DE L'EURE

Club de danse moderne

Le club accueille tous les enfants à partir de 4 ans, tous les mercredis de 14h 30 à 17h 00 à la salle des fêtes d'Angerville.

Le club organise un spectacle annuel vers le mois d'octobre. Pour tout renseignement, s'adresser à

Mme Chatel au 02.32.37.94.25

ou au 06.17.21.35.71

ou à la salle le mercredi

La Vie au Groupe Scolaire A COSME

Les effectifs de la 31^{EME} rentrée scolaire

En élémentaire, une rentrée sous le soleil et le vent, ainsi qu'une grande sérénité et un enthousiasme non dissimulé pour les élèves qui retrouvaient leurs maîtresses et leurs camarades.

Effectifs de cette rentrée 2009/2010

- | | | | | |
|-------|------------|-----|-----------|--------------------------|
| • CP | 14 élèves, | CE1 | 11 élèves | Madame Hagron Directrice |
| • CE1 | 11 élèves, | CE2 | 15 élèves | Madame Collet |
| • CM1 | 14 élèves, | CM2 | 11 élèves | Madame Dierendonck |

En maternelle, une rentrée sous le soleil mais surtout une grosse dose de chagrin et des larmes pour certains de petite section, mais tout ira bien c'est sûr.

- | | | | | |
|-------------------|------------|-----------------|-----------|-------------------|
| • Petite section | 13 élèves, | Moyenne section | 13 élèves | Madame Pecquenard |
| • Moyenne section | 10 élèves, | Grande section | 10 élèves | Madame Godefroy |

LA RENTREE DES CLASSES : IMPRESSIONS A CHAUD AU CP-CE1 PAR LES ENFANTS

- Nos parents nous ont accompagnés dans la cour. Ensuite les maîtresses ont frappé dans les mains et on est rentré en classe. (Anna)

Ca faisait bizarre de revenir dans la classe. (Antoine)

J'étais content d'avoir un cartable et des trousse. (Gabin)

J'étais contente de rentrer au CE1 (Emma), Et moi de rentrer au CP. (Tidiane et Gabin)

On était pressés de revenir à l'école. (Thomas, Maël)

Mais on n'avait pas tous envie d'aller à l'école.

J'étais contente de revoir mes amis. (Chloé)

Ca fait du bien quand on travaille bien, après on est tranquille. (Amaury)

La cantine a changé: on l'a agrandie et il y a trois nouvelles tables. (Chloé)

Les CP mangent au premier service avec les maternelles et Les CE1 mangent au deuxième avec les CE2, CM1 et CM2.

Voyage scolaire des CE et CM du mardi 9 juin

Elise, Sullyvan, Arthur

Le matin nous sommes allés à Beaumesnil pour voir un élevage d'autruches. Il y avait des émeus, des nandous et des autruches africaines. Nous avons fait danser les autruches africaines en frappant dans nos mains. Nous avons caressé un autruchon africain. France 3 nous posait des questions. Après nous avons regardé un film sur les autruches.

L'après-midi nous sommes allés au château d'Harcourt. Un monsieur nous a expliqué l'histoire du château d'Harcourt au Moyen-âge.

Par groupes, nous avons fait une enquête, rempli un questionnaire, fait des dessins et pris des photos. C'était «trop bien!!!»

Le matin, nous sommes allés à Beaumesnil pour visiter un élevage d'autruches.

Nous avons vu des autruches africaines, des autruches australiennes et des émeus. La dame nous a appris plein de choses : elles peuvent peser 150 kilos et mesurer plus de 2 mètres de haut. L'œuf d'autruche est gros, il peut peser 1kg 500 à 2kg.

On peut le manger et celui de l'émeu est vert. Les autruches sont des animaux dangereux. Elles sont agressives et cherchent à attraper tout ce qui dépasse. Ce sont les seuls oiseaux qui ont des cils. Elles ne volent pas mais courent très vite.



Les autruches africaines nous ont fait rire avec leur danse : quand on frappait dans les mains, elles arrivaient en courant et en battant des ailes comme les danseuses d'un ballet. On a vu la parade amoureuse d'un mâle et d'une femelle.

3'après-midi, on est allé au château d'Harcourt. On a appris plein de choses sur les châteaux forts. C'était bien !

(CE1 / CE2)

Atelier musique : les percussions

Chaque classe était partagée en deux et ne répétait pas en même temps.

Notre classe répétait tous les jeudis.

M. Lemarchadour nous a montré différents instruments de récupération.

Les instruments que nous utilisons sont des balais, des maracas et des ballons. Mardi 16 juin, nous sommes allés répéter à la salle des fêtes avec toutes les autres classes de l'école. Tous les élèves ont chanté la chanson qu'ils vont présenter à la fête de l'école. Nous avons tous aimé cette activité. Rendez-vous à la fête de l'école pour écouter nos chansons :

PS : petit escargot, une souris verte

MS, GS : guguusse

CP : le lion est mort

Ce 1, Ce 2 : mama sam

Cm 1, Cm 2 : we will rock you

Christopher, Marine et Coline

NOS PLANTATIONS A LA MAIRIE

Mardi 2 juin nous avons planté des fleurs devant la Mairie. Didier nous a parlé des fleurs. Il y en a une qui ne s'ouvre qu'au soleil. Une autre a de très grandes feuilles.

Avec un plantoir, nous avons creusé des trous puis nous avons mis une plante dans chaque trou. On a bien tassé la terre autour des racines.

Nous avons planté des gerbera, des gazania, des cosmos, de la verveine.

Dès qu'on est parti Didier a arrosé les plantes.



Lycée Agricole de Chambray

Les ateliers ont été présentés par les élèves de 1ère du Lycée Agricole de Chambray qui ont fabriqué des jeux. Chaque groupe a une fiche avec les 6 ateliers proposés par les 1ères:

- «Les sens en fruit» - «Polyfruits»
- «Quizzy fruits» - «Jeu de rimes»
- «Memory» - «Cuisine»

Nous allons vous expliquer les jeux:

Les sens en fruits:

On devait se servir de nos 5 sens sauf l'ouïe. On devait reconnaître les fruits par l'odorat, le toucher, le goût et la vue.

Poly fruits:

Il y avait un grand plateau, où on avait des dés et des pions. On devait aller à la case

«Polyfruits». On avait des cases où on avait un bonus, des questions.....

Memory:

Il fallait retourner deux cartes de fruits identiques. Après, les élèves de 1ère nous posaient des questions sur le fruit proposé. (où pousse t'il? Où? Quand?)

Quizzy fruit:

Ils nous ont donné une fiche-questions avec des devinettes. On avait tout notre temps pour répondre; ils nous corrigeaient et nous donnaient des points.

Jeux de rimes:

Il fallait qu'on invente des rimes avec le nom des fruits (ex: les pommes ça donne la forme!).

Cuisine:

On devait faire des brochettes de fruits et ne pas mettre les mêmes couleurs de fruits (ex: kiwi-melon-fraise-pêche-banane). En fin d'après-midi, on a dégusté nos brochettes; elles étaient délicieuses!

C'était une matinée très joyeuse, on a tous aimé les activités et les lycéens étaient très sympas



La course d'orientation

Chaque classe de primaire a fait 3 séances de course d'orientation avec M. Butin. Le jeu se passait dans le parc de la mairie. Il consistait à chercher des balises cachées par M. Butin.

Pour trouver une balise nous disposions d'une carte chacun. Il fallait de la logique et savoir s'orienter, ce qui est dur au début. On pouvait se repérer grâce à la salle des fêtes. C'est bien. La plupart des élèves ont adoré.

Arnold - Romy - Maxence



LES MANIFESTATIONS A VENIR

Date	Organisateur
20 décembre 09 : Repas des anciens	CCAS et Comité des fêtes
31 décembre 09 : Réveillon	Club Amitiés Loisirs
9 Janvier 2010 : Vœux du Maire	Mairie
22 janvier : Assemblée générale à 19h 00	Comité des fêtes
30 Janvier : Sortie théâtre avec dîner	Club Amitiés Loisirs
Assemblée générale ouverte aux habitants	Comité des fêtes
7 mars: Thé dansant avec l'orchestre Joël Leclerc	Club Amitiés Loisirs
20 mars : Pièce de théâtre à la salle des fêtes	Comité des fêtes
20 mars 2010 : Bal du printemps	Comité des fêtes
21 mars : Chasse aux Oeufs parc de la mairie	Parents d'élèves
18 avril : Thé dansant avec l'orchestre Pyramide	Club Amitiés Loisirs
21 avril : Pièce de théâtre Ö Carmen	Mairie
24 avril : Soirée DJ	Comité des fêtes
24 avril : Foire aux livres	Comité des fêtes
24 & 25 avril : Loto le samedi et foire à définir	Comité des fêtes
9 mai : Foire à tout	Parents d'élèves
27 mai : Concours de pêche à Hondouville	Club Amitiés Loisirs
Mai ou Juin : Concours de pêche à la truite	Comité des fêtes
17 Juin: Pique-nique aux étangs d'Acquigny	Club Amitiés Loisirs
1ère quinzaine de juin : Sortie de 3 ou 4 jours	Club Amitiés Loisirs
26 & 27 juin : Fête du village avec animation le samedi	Comité des fêtes + Ecoles
Début septembre : Sortie d'une journée	Club Amitiés Loisirs
16 octobre : Bal d'automne	Comité des fêtes
7 novembre : Thé dansant avec l'orchestre Beltrame	Club Amitiés Loisirs
20 novembre : Soirée beaujolais	Comité des fêtes
21 novembre : Foire et Thème à définir	Comité des fêtes
31 décembre : Réveillon avec l'orchestre Pyramide	Club Amitiés Loisirs

Noms de lieux !

Nous achèverons notre voyage en Normandie avec les toponymes ayant une finale en bec et en fleur. Ainsi,

- bec désignait un « ruisseau » :

Caudebec (Seine-Maritime) signifie « le ruisseau froid » de *kald* « froid » ;

Houlbec (Eure, Manche) « le ruisseau profond » de *hollr* « profond » ;

Bricquebec (Manche) « le ruisseau de la colline » de *brekkac* « colline ».

- fleur « crique, baie » :

Honfleur (Calvados) où la première partie est un nom propre « Hona ou Hunni » ;

Harfleur (Seine-Maritime) *har* est l'adjectif « élevé » ;

Barfleur (Manche) où le premier élément serait un nom propre « Barbey ou Barbay ». On suppose aussi que *bar* signifierait « angle ».

Pour le sourire : quelle peut-être l'origine du toponyme *Hectomare* (Eure) ? De *Ecquetot* « la ferme aux frênes », que nous connaissons, et de *mare* « mare ou marais », soit : « la mare de la ferme aux frênes ». Mais les Hectomariens le savaient déjà. (Sources : Henriette Walter, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs* et *Homni soit qui mal y pense*, chez Robert Laffont, 1997 et 2001).